



Commune de PETIT-BERSAC
Conseil Municipal du 2 Avril 2021 - 20h00

Absents :

Mme Marie-Agnès APPAIX

Procurations :

Marie-Agnès APPAIX donne procuration à Marie-Christine ANDRIEUX

Secrétaire : Nina MENU

Séance ouverte à 20h05

Ordre du Jour :

Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 19 Février 2021

- 1. Vote du Compte administratif budget Commune**
- 2. Présentation du Compte de Gestion budget Commune**
- 3. Vote du Compte administratif budget Assainissement**
- 4. Présentation du Compte de Gestion budget Assainissement**
- 5. Vote du Compte administratif budget Lotissement**
- 6. Présentation du Compte de Gestion budget Lotissement**
- 7. Affectation des Résultats des 3 budgets**
- 8. Fiscalité 2021 : Vote des Taux**
- 9. Vote des subventions**
- 10. Achat groupé d'électricité**

Délibérations

Approbation du Compte-rendu du conseil du 19 février 2021

Rapporteur : Gilles

Voir document PV Réunion du Conseil municipal du 19-02-2021.

Délibération : Le Conseil municipal approuve à l'unanimité, le compte-rendu du Conseil municipal du 19 février 2021.

Pour : 11	Abstentions : 0	Contre : 0
------------------	------------------------	-------------------

1. Vote du Compte administratif du budget Commune 2020.

Rapporteur : Gilles

Présentation du compte administratif du budget Commune 2020.

Le maire quitte la salle et ne participe pas au vote.

La doyenne d'âge Josette PERRIER-REPLEIN prend la présidence de la séance et procède au vote.

Délibération : Le Conseil municipal approuve à l'unanimité, le compte administratif du budget Commune pour l'exercice 2020.

Pour : 10	Abstentions : 0	Contre : 0
------------------	------------------------	-------------------

2. Approbation du Compte de Gestion du budget Commune 2020.

Rapporteur : Gilles

Présentation du compte de Gestion du budget Commune 2020 fourni par le Trésorier M.Cousty, en correspondance parfaite avec le compte administratif.

Délibération : Le Conseil municipal approuve à l'unanimité, le compte de gestion du budget Commune pour l'exercice 2020.

Pour : 11	Abstentions : 0	Contre : 0
------------------	------------------------	-------------------

3. Approbation du Compte administratif du budget Assainissement 2020.

Rapporteur : Gilles

Présentation du compte administratif du budget Assainissement 2020.

Le maire quitte la salle et ne participe pas au vote.

La doyenne d'âge Josette PERRIER-REPLEIN prend la présidence de la séance et procède au vote.

Délibération : Le Conseil municipal approuve à l'unanimité, le compte administratif du budget Assainissement pour l'exercice 2020.

Pour : 10	Abstentions : 0	Contre : 0
------------------	------------------------	-------------------

4. Approbation du Compte de Gestion du budget Assainissement 2020.

Rapporteur : Gilles

Présentation du compte de Gestion du budget Assainissement 2020 fourni par le Trésorier M.Cousty, en correspondance parfaite avec le compte administratif.

Délibération : Le Conseil municipal approuve à l'unanimité, le compte de gestion du budget Assainissement pour l'exercice 2020.

Pour : 11	Abstentions : 0	Contre : 0
------------------	------------------------	-------------------

5. Approbation du Compte administratif du budget Lotissement 2020.

Rapporteur : Gilles

Présentation du compte administratif du budget Lotissement 2020.

Le maire quitte la salle et ne participe pas au vote.

La doyenne d'âge Josette PERRIER-REPLEIN prend la présidence de la séance et procède au vote.

Délibération : Le Conseil municipal approuve à l'unanimité, le compte administratif du budget Lotissement pour l'exercice 2020.

Pour : 10	Abstentions : 0	Contre : 0
------------------	------------------------	-------------------

6. Approbation du Compte de Gestion du budget Lotissement 2020.

Rapporteur : Gilles

Présentation du compte de Gestion du budget Lotissement 2020 fourni par le Trésorier M.Cousty, en correspondance parfaite avec le compte administratif.

Délibération : Le Conseil municipal approuve à l'unanimité, le compte de gestion du budget Lotissement pour l'exercice 2020.

Pour : 11	Abstentions : 0	Contre : 0
------------------	------------------------	-------------------

7. Affectation du résultat des 3 budgets.

Rapporteur : Gilles

Compte tenu de l'approbation des comptes des 3 budgets, il faut à présent inscrire les éléments de résultats dans les comptes.

7a) Concernant les éléments de résultats du BUDGET COMMUNE :

Fonctionnement	
Excédent 2020	28 460,50 €
Excédent reporté N-1	146 394,84 €
Résultat à affecter	174 855,34 €

Investissement	
Excédent 2020	69 813,16 €
Déficit reporté N-1	42 711,52 €
Résultat	27 101,64 €
Reste à réaliser (dépenses)	66 615,00 €
Besoin de financement	39 513,36 €

Délibération : Le Conseil municipal affecte, à l'unanimité, les résultats suivants au budget Commune pour l'exercice 2021.

Article 002 en Recette de Fonctionnement : 135 341,98 €
Article 1068 en Recette d'Investissement : 39 513,36 €
Article 001 en Recette d'Investissement : 27 101,64 €

Pour : 11	Abstentions : 0	Contre : 0
------------------	------------------------	-------------------

7b) Concernant les éléments de résultats du BUDGET ASSAINISSEMENT :

Fonctionnement	
Excédent 2020	5 461,22 €
Excédent reporté N-1	15 451,27 €
Résultat à affecter	20 912,49 €

Investissement	
Excédent 2020	3 648,33 €
Déficit reporté N-1	4 275,33 €
Résultat	- 627,00 €

Délibération : Le Conseil municipal affecte, à l'unanimité, les résultats suivants au budget Assainissement pour l'exercice 2021.

Article 002 en Recette de Fonctionnement : 20 285,49 €
Article 1068 en Recette d'Investissement : 627,00 €
Article 001 en Dépense d'Investissement : 627,00 €

Pour : 11	Abstentions : 0	Contre : 0
------------------	------------------------	-------------------

7c) Concernant les éléments de résultats du BUDGET LOTISSEMENT :

Les mêmes éléments sont à reporter au budget 2021.

Délibération : Le Conseil municipal affecte, à l'unanimité, les résultats suivants au budget Lotissement pour l'exercice 2021.

Article 002 en Recette de Fonctionnement : 13 117,57 €
Article 001 en Recette d'Investissement : 15 539,18 €

Pour : 11	Abstentions : 0	Contre : 0
------------------	------------------------	-------------------

8. Fiscalité 2021 : Vote des Taux 2021

Rapporteur : Gilles

Deux éléments prépondérants dans le vote des taux d'imposition 2021.

- La base de calcul du foncier bâti diminue de presque 8% (la question sera posée au trésorier quant à cette baisse)
- La part départementale du Foncier Bâti est reversée à la commune, en compensation de la disparition de la Taxe d'habitation. Le taux du Foncier Bâti communal augmente donc mécaniquement de 25,98% et concentre ainsi toute l'attention de la décision à prendre.

Après un tour de table, l'ensemble des conseillers se prononce pour conserver les taux du foncier bâti et non bâti inchangés, induisant ainsi une potentielle perte de recette fiscale d'environ 300 €. L'objectif de la Commune reste encore cette année de ne pas augmenter les impôts fonciers.

Délibération : Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, les taux suivants concernant la fiscalité 2021 :

- Foncier Bâti : **36,21 %**
- Foncier non Bâti : **34,67 %**

Pour : 11	Abstentions : 0	Contre : 0
------------------	------------------------	-------------------

9. Votes de subventions 2021

Rapporteur : Gilles

Il est proposé de donner à présent une subvention de fonctionnement à l'association des Amis du Musée et du Patrimoine, comme aux autres associations basées sur la commune.

Josette PERRIER-REPLEIN, Marie-Christine ANDRIEUX et Marie-Agnès APPAIX ne prennent pas part au vote.

Délibération : Le Conseil municipal attribue, à l'unanimité, les subventions suivantes pour l'exercice 2021 :

- Les Amis du Musée et du Patrimoine : 500 €
- Société de Chasse : 500 €
- la Ligne Bersacoise : 500 €
- Football Petit-Bersac-Bourg-du-Bost : 1600 €
- Maires sans Frontières : 100 €

Pour : 8	Abstentions : 0	Contre : 0
-----------------	------------------------	-------------------

10. Achat groupé d'énergie

Rapporteur : Gilles

Proposition du SDE24 d'adhérer à un groupement d'achat d'électricité, afin d'obtenir des tarifs plus intéressants.

Délibération : Le Conseil municipal décide, à la majorité, d'adhérer au Groupement d'Achat proposé par le SDE24 concernant l'achat d'électricité pour la période 2023-2025.

Pour : 10	Abstentions : 1 Nina MENU	Contre : 0
------------------	--	-------------------

Questions diverses

1. Préparation du budget

Natacha présente les orientations budgétaires aux conseillers municipaux.

Le budget est malheureusement contraint par le remboursement de l'emprunt court terme de la boulangerie. Les opportunités d'investissement sont limitées par la faible capacité d'autofinancement de la commune. Les détails du budget primitif 2021 seront exposés lors du vote de ce dernier programmé le mercredi 14 avril prochain.

2. Avancement projet Fourtruck

Pour la partie travaux, Christophe et Mickaël, aidés de Jacques Berthelomet ont commencé à découvrir le four par l'arrière du bâtiment. Pour l'instant, la sécurité et les règles sanitaires exigent que peu de personnes participent à ces travaux. L'appel à bénévoles se fera plus naturellement en phase de reconstruction.

3. Avancement projet Logement communal

Marie-Christine fait un résumé de l'avancement des travaux au Logement de la poste.

L'étape d'isolation va commencer après les travaux de plomberie ayant eu lieu semaine dernière. Elle sera suivie de l'étape peinture, pour une première couche, puis de l'installation des meubles de cuisine, avant les peintures finales. Il reste également à installer la pompe à chaleur.

4. Permanence numérique

M. Edwige s'est proposé pour effectuer une permanence numérique un mercredi sur 2 à partir du 31 mars. Il faudra affiner le sens de ses interventions, et définir également un référent pour les démarches "à la place" des citoyens qui en feront la demande, afin que la confidentialité des administrés soit respectée.

5. Multiple

Les résultats de l'enquête sont en cours de compilation par Natacha.

Nous disposons de deux candidatures sérieuses pour l'instant. Il est convenu de lancer une publicité sur Facebook et sur le site SOS Village, afin d'élargir le nombre de candidatures. L'objectif est que les nouveaux locataires puissent commencer leur activité dès l'annulation de la fermeture administrative des restaurants, espérons au mois de juin.

6. Vaccination

Après quelques semaines de désorganisation complète entre l'ARS, la Préfecture, la CCPR, la campagne vaccinale semble enfin démarrer. Il reste quelques personnes de plus de 75 ans qui ne sont pas vaccinées. Les doses arrivent actuellement en plus grand nombre et plus régulièrement.

7. Plage de Montmalan

Contact sera pris avec M. Guichard pour une nouvelle saison en tant que MNS.

Séance clôturée à 22h25